LIONS CLUB DISTRICT 103 CENTRE EST

Rapport des contrôleurs financiers.

Comptes de l'exercice 1er juillet 2025 au 30 juin 2026.

Conformément à la mission que vous nous avez confiée lors du Congrès de printemps du 13 avril 2025 à Vichy, nous avons procédé au contrôle des états financiers : comptabilité générale, bilan au 30 juin 2026 et compte de résultat pour l'année de gouvernance de Didier KLEIN.

Les documents pièces comptables ont été mis à notre disposition. Ils présentent un total des produits de 131 939,67 € pour un total de charges de 86 649,68 €, le résultat excédentaire de l'année s'élève dons à 45 289,99 €. Le résultat de l'année précédente était de 17 825,92 €

Les réserves, provision pour risques et charges et fonds dédiés constitués au 30 juin 2026 s'élèvent désormais à 100 825,49 € non compris l'excédent de l'exercice.

Nous avons constaté la bonne tenue des comptes par le trésorier Benoit BARTHOULOT pour lesquels quitus pourra être donné pour ses fonctions de trésorier du District pour l'année.

Nous avons constaté des variations significatives au cours de l'exercice :

Les recettes s'élèvent à 131 939,67 € pour un budget de 82 875,00 €

Les cotisations font apparaitre un surplus de 2 267 €

Les recettes suivantes n'ont pas été prévues :

Recettes DM 103 : 7 628,66 €

Recettes congrès de Daix : 11 070,00 €

Recettes convention nationale DIJON : 26 564.59 €

Recettes diverses : 1 534,05 €.

Les charges s'élèvent à 86 650 € pour un budget de 82 875 € dégageant un surplus de dépenses de 3 775 €.

Plusieurs dépenses ont été inférieures au budget :

Les frais d'animation du District génèrent une économie de 3 195 €.

Les frais de formation EME-EML-EMS et EMX génèrent un gain de 2 685 €

Les frais Convention nationale de Poitiers n'ont pas été utilisé soit un gain de 2 500 €

Les frais de congrès de district : Congrès de Printemps de Daix, montant prévu 4 000 €, il y a eu une dépense de 13 978 € mais compensé par 11 070 € de recettes soit une différence positive de 1 098 €.

Certaines dépenses n'avaient pas été suffisamment budgétées :

Frais gouverneur (déplacements, vêtements, fanions,…) une sous-estimation de 1 108 €.

LCIF un surplus de 1 940 €.

Camp Roger Dilon une dépense de 1 000 €.

Au niveau du bilan :

ACTIF :

5 clubs n'ont pas réglés leurs cotisations : 6 197 €

Cotisations internationales : le district a payé les cotisations pour 2 clubs. (Non remboursées à ce jour).

Charges constatés d'avance pour 327 € €

Produits à recevoir pour 8 386 €

PASSIF : quelques comptes importants.

Montant créditeurs : 22 729,76 €, se décomposant ainsi :

Dû 103 France : 8829,76 €
Don Jamaïque : 3 700 €
Dons LCIF : 7 200 €
Don LCIF non affecté : 3 000 €.

Charges à payer pour 32 164,71 € se décomposant ainsi :

Factures diverses : 16 055,51 €
Frais Gouverneur : 14 238, 01 €
Rencontres Européennes : 1 871,60 €.

Les comptes de l'année se soldent par un excèdent de 45 289,99 €, comprenant une recette exceptionnelle de 26 564,59 € (Congres Nationale de Dijon), n'appellent pas de remarques supplémentaires et notre opinion est que le compte de résultat et le bilan au 30 juin 2026, présentent une image fidèle de la situation financière du District 103 CE à cette date.

Le 16 octobre 2026.

Françoise CORNEILLE Dominique LEGRAND